



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 4964

Texte de la question

M. Jacques Blanc attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations des personnels des douanes quant à la possible attribution d'une bonification pour années passées en surveillance sachant que depuis 1996 une telle bonification est accordée aux personnels de la police et de l'administration pénitentiaire, la justification de cette bonification tenant principalement de la pénibilité des tâches effectuées à cette occasion. Il apparaît d'ailleurs que, sur ce point, la direction générale des douanes ait émis un avis favorable au principe de ces bonifications. C'est pourquoi il lui demande quelles dispositions il envisage de prendre, et sous quelles conditions de délai, pour répondre aux attentes desdits personnels.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Blanc](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4964

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3495

Question retirée le : 27 octobre 1997 (Retrait pour cause de question identique)